0352686E ACADEMIE DE RENNES LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI

ESPLANADE ANITA CONTI

Tel: 0223501700

35174 BRUZ CEDEX

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adhésion à une association			
Numéro de séance : 2			
Numéro d'enregistrement : 22			
Année scolaire : 2016-2017			
Nombre de membres du CA : 29			
Quorum : 15			
Nombre de présents : 22			
Le conseil d'administration			
Convoqué le : 15/11/2016			
Réuni le : 28/11/2016			
Sous la présidence de : Gilles Nottebart			
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25			
Vu			
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20			
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'adhésion à une association Pièce(s) jointe(s)			
[X] Oui [] Non Nombre: 1			
Libellé de la délibération :			
Maison de la Poésie Pour la mise en œuvre de l'animation pédagogique "le prix des découvreurs", le conseil d'administration autorise l'adhésion du lycée à l'association de la Maison de la Poésie.			

Résultats du vote		
Suffrages exprimés :	22	
Pour :	22	
Contre :	0	
Abstentions :	0	
Blancs:	0	
Nuls:	0	



Maison de La Poésie 47 rue Armand Rébillon 35000 Rennes 02 99 51 33 32

N° SIRET: 450 047 964 00017

Code NAF: 9001Z

Lycée Anita Conti Esplanade Anita Conti 35170 Bruz

Rennes, le 22 novembre 2016,

FACTURE 161122 Cotisation 2016-2017

Une adhésion à l'association de la Maison de la poésie de Rennes, au nom du :

Lycée Anita Conti

La cotisation est au prix de 50 euros.

TOTAL 50,00 euros

Valeur en votre aimable règlement la somme de : **Cinquante euros**

TVA non applicable selon l'article 293 B du CGI

Le paiement peut être effectué par chèque libellé à l'ordre de la Maison de la poésie de Rennes, envoyé à l'adresse suivante : 47 rue Armand Rébillon 35000 RENNES

ou par virement bancaire : ASSOCIATION MAISON DE LA POESIE

CCM RENNES - SAINT-SAUVEUR n° de compte :15589 - 35114 - 04221708840 - 05

IBAN : FR76 1558 9351 1404 2217 0884 005